

**Direction de la Voirie
et des Déplacements**
Service des canaux

ARRÊT DE LA NAVIGATION



AVIS À LA BATELLERIE n° 2026 - 66

CANAL SAINT-MARTIN

Paris, le 22 juin 2026

Ouverture d'une baignade en milieu naturel

Bassin des Récollets, entre l'écluse des Morts (n°3 et 4) et l'écluse des Récollets (n°5 et 6)

Du lundi 22 juin au samedi 04 juillet 2026 inclus de 15h00 à 21h00.

En application de l'arrêté préfectoral n° 75-2026-06-21-00001 modifiant l'arrêté préfectoral n° 75-2026-06-16-00009.

Cet avis annule et remplace l'avis n° 2026-62.

Le service des canaux présente ses excuses pour la gêne éventuelle qui pourrait être occasionnée aux usagers.

Marie-Pierre PADOVANI



La responsable du service des canaux

Date limite d'affichage : 05 juillet 2026

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à patricia.rodrigues@paris.fr.